Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

19 FEVRIER 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18040

7

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

L'importance des sections

Ego Perron

Etre présent sur le territoire. Je crois que c'est là l'un des principaux défis de notre Mouvement. Nous y sommes présents évidemment grâce à nos Administrateurs communaux, qui constituent l'une de nos ressources indispensables sur le territoire. Nos Administrateurs nous garantissent leur présence et une liaison avec la base de notre communauté et représentent sans doute l'un des piliers à travers l'efficacité de notre système d'autonomie. Nos Administrateurs sur le territoire constituent la garantie de présider le territoire et de répondre, de façon immédiate et concrète, aux exigences de la population, aux requêtes et aux besoins des gens que nous administrons. Celà est vrai aussi et surtout pour les petites communautés de la Vallée d'Aoste, nos Communes et nos hameaux, qui ne constituent pas seulement l'héritage le plus authentique de notre passé, puisqu'elles sont une ressource importante contre le dépeuplement de la montagne et une garantie pour une présence équilibrée des activités sur le territoire, notamment les territoires de montagne.

Aujourd'hui, nous prenons acte avec beaucoup de stupeur des propositions qui voudraient élimi-

SUITE PAGE 8

Rencontre avec les représentants pour renouveler l'accord

Mise à jour du protocole avec «Poste Italiane»

«Il y a la nécessité de trouver, de la part de "Poste Italiane", *des solutions afin que l'on puisse résoudre les mauvais fonctionnements concernant la livraison de la correspondance, en focalisant l'attention, en particulier, sur les réalités périphériques et les problèmes du territoire régional»:* voilà la déclaration du président de la Région Augusto Rollandin, à la fin de la rencontre avec les représentants de "Poste Italiane", à savoir le Directeur de la filiale de la ville d'Aoste Gianluigi Picollo, et les responsables pour la Vallée d'Aoste du Service de Livraison et du Service Commercial, Flavio Barotto et Massimo Di Francesco.

L'objectif de la rencontre était de procéder à la modernisation du protocole d'accord entre la Région autonome Vallée de d'Aoste et "Poste italiane", qui n'est plus valable depuis mars 2008, avec la volonté de déterminer de nouvelles formes de collaboration visant à l'amélioration des services consacrés à la communauté valdôtaine.

Le précédent protocole, qui avait été signé en 2007 par l'ancien président de la Région Luciano Caveri, avait parmi les priorités à accomplir, la correspondance entre l'Administration régionale et les organismes locaux, les systèmes d'encaissement des entrées de compétence régionale et de paiements, les systèmes concernant la communication intégrée institutionnelle et les services d'utilité publique en faveur de la population valdôtaine, en plus des initiatives de marketing avec la Région, ses partenaires opérationnels et les organismes locaux, ainsi que les services novateurs de grande valeur ajoutée et/ou contenu technologique.

À l'ordre du jour de la rencontre qui s'est déroulée le jeudi 12 février dernier, il y avait également la situation du service postal en Vallée d'Aoste, avec une attention particulière au fonctionnement correct des bureaux postaux présents sur le territoire régional, ainsi que les relations entre "Poste italiane", la Région et les collectivités locales.

«*De son côté, "Poste Italiane"* – a ajouté le président Rollandin à la fin de la rencontre – *a affirmé son intérêt de collaborer et d'assurer que dans un bref délai seront reprises les relations syndicales pour parvenir le plus rapidement possible à une solution concrète à propos des inconvénients concernant le problème de la livraison de la correspondance et de son mauvais fonctionnement».*

Eluana, l'échec de la politique

Antonio Fosson

Pendant qu'au Sénat nous discutions sur le projet de loi qui imposait de ne pas suspendre l'hydratation et l'alimentation à Eluana, nous arrivait la nouvelle de sa mort soudaine et anticipée. Un sens d'amertume remplissait le cœur de ceux qui, comme moi, s'opposaient au fait de faire mourir de soif et de faim une personne, un sens de défaite pour la politique en générale qui n'a pas su éviter un conflit si âpre et, à ce point, si inutile. Avec un peu de satisfaction pour ceux qui croient au mystère de la vie, on doit prendre acte qu'une fois encore la nature a imposé ses règles à ces scientifiques qui avaient préparé un protocole, une sédation progressive : personne, même les grosses têtes, n'est maître de la vie, aucun schéma n'est mathématiquement applicable à un être vivant.

Pour le croyant, il n'y a pas de discussion à ce sujet: la vie est un don et elle ne nous appartient pas. Pour le laïque, et chaque administrateur doit l'être, il y a deux considérations : la première, en amont, est évidente : qu'est-ce que la vie ? Un état végétatif, même prolongé, peut-on dire que ce n'est pas une "vie"? Et alors, s'il ne s'agit pas de vie, qu'est-ce que c'est ? Beaucoup d'interventions au cours du débat au Sénat ont parlé de bande intermédiaire, d'autres ont remâché les limbes comme lieu dans lequel stationnent ceux qui ne sont ni vivants ni morts. Il me semble que personne ne pouvait dire exactement ce qu'était l'état de conscience d'Eluana, quel sentiment elle avait envers ceux qui la soignaient. En raison d'un bon sens laïque, dans le doute, la règle de précaution de ne pas suspendre la nutrition est apparue, à beaucoup, la plus logique. Voici la deuxième considération: l'hydratation et l'alimentation sont-elles des thérapies, et donc peuvent-elles être interrompues, ou sont-elles un soutien fondamental à un droit inviolable, celui de la vie ? (Souligné par le sénateur Pera qui a rappelé, d'une façon brillante, l'article 2 de notre Constitution).

Je voudrais rappeler qu'Eluana n'était pas une malade terminale, qu'elle ne suivait aucune thérapie, qu'elle ne subissait pas d'intraveineuse (c'est-à-dire, le nutriment à travers les veines) qu'elle était assise dans un fauteuil roulant et que parfois on l'emmenait dans le jardin, qu'elle avait son cycle menstruel. Je voudrais rappeler aussi que de nombreuses personnes âgées, dans nos maisons de retraite, sont nourries artificiellement: alors, que faut-il faire ? A côté de la douleur de son père que nous comprenons totalement, il y a aussi la disponibilité des sœurs de Lecco qui, sans polémique et sans entrer dans la discussion, en allongeant les bras en signe d'accueil, disaient : « Donnez-nous Eluana, nous nous en occuperons ». La motion présentée, le mardi matin, par la majorité, pour défendre tous les autres états végétatifs existants, en l'attente de la loi, a obtenu, sur 267 sénateurs présents, 164 votes favorables, 100 votes contraires et 3 abstentions. Par conséquent, une large majorité : beaucoup de membres de l'opposition et surtout beaucoup de médecins du PD, avec également des déclarations de désaccord par rapport à leur groupe politique, ont voté comme moi, avec la majorité, cette motion qui empêche de suspendre l'hydratation et l'alimentation à ceux qui ne sont pas conscients. Maintenant, le devoir urgent pour la politique, et en particulier pour la Commission santé dont je suis membre, est d'approuver au plus tôt une loi sur le testament biologique, une loi qui puisse combler ce grand vide législatif. Le texte de loi prévoira la possibilité de présenter des déclarations anticipées de dernières volontés pour tous les citoyens, dans le respect donc de l'autodétermination et de la liberté individuelle, en soulignant aussi que la vie doit être, avant tout, respectée et qu'on ne peut pas admettre l'euthanasie.

63ème anniversaire de l'autonomie et 61ème anniversaire du Statut spécial

Le 63ème anniversaire de l'Autonomie et le 61ème anniversaire du Statut spécial de la Vallée d'Aoste seront célébrés, le dimanche 22 février prochain, dans la salle des manifestations du Palais régional, à Aoste.

La cérémonie officielle débutera à 11h avec l'interprétation de l'hymne «*Montagnes Valdôtaines*» par le baryton Federico Longhi.

Puis celle-ci se poursuivra avec les allocutions du président du Conseil permanent des collectivités locales, Elso Gérandin, du président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, et du président de la Région, Augusto Rollandin.

Une pensée du chanoine Joseph Bréan introduit, cette année, les célébrations : «*Aimer le pays c'est défendre ses droits, travailler à la conservation de ses bonnes traditions, se dévouer à son progrès spirituel, religieux et temporel. En agissant ainsi, on travaille aussi à l'épanouissement de la civilisation universelle.*»

INDEX

Trophée de ski de l'Union Valdôtaine
PAGES 4-5

Séance du vendredi 13 février 2009

Aperçu des décisions du gouvernement régional

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a approuvé le programme 2009 présenté par l'Association Régionale Eleveurs Valdôtains (Arev), afférent à la tenue des registres du bétail, ainsi qu'à la réalisation des contrôles y afférents. En outre, des aides régionales d'un montant de 1.600.000 euros ont été prévues, aux termes de la loi régionale n° 21 de 2001.
Le programme de lutte contre la mastite bovine, présenté par l'Association nationale des éleveurs bovins de race valdôtaine (Anaborava) pour les années 2009/2011, a été approuvé et une enveloppe de 2.941.000 euros a été débloquée à ce titre.
Enfin, une somme de 1.213.000 euros a été octroyée à 15 sujets ayant présenté une demande aux fins de la construction et de la requalification de bâtiments ruraux, conformément à la loi régionale n° 32 de 2007 modifiée.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Le Gouvernement a accordé des aides aux dépenses de fonctionnement d'un montant de 33.800 euros en faveur de petites et moyennes entreprises industrielles et artisanales, au sens de la loi régionale n° 6 de 2003.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a approuvé la réalisation d'une dernière mise à jour de la liste des étudiants universitaires valdôtains.
Dans le cadre des initiatives prévues par la loi régionale n° 19 de 2000, d'autres visites guidées d'Aosta Romana seront organisées pour les classes des écoles primaires.
Le Gouvernement a défini les paramètres et le plan 2009 d'attribution des aides, aux écoles maternelles et secondaires de deuxième degré aux fins de l'achat de matériel didactique, d'équipements divers et de biens mobiliers.
L'Exécutif a adhéré aux initiatives « Innamorati dell'arte » et « La donna nell'arte », proposées par le Ministère des biens et des activités culturelles et qui auront lieu respectivement le 14 février et le 8 mars 2009.
Le Gouvernement a approuvé la transmission au Conseil régional de la proposition de projet de loi régionale portant dispositions régionales en matière de troubles spécifiques de l'apprentissage.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a fixé à 90% de la dépense admissible l'aide en faveur de la commune de Doues destinée à couvrir les frais relatifs au projet et aux travaux d'entretien extraordinaire du centre d'accueil et d'assistance sociale pour personnes âgées de ladite commune, ce qui représente un montant de 29.000 euros.
Il a par ailleurs approuvé l'organisation d'un second séminaire régional pour les élus locaux responsables des politiques de la jeunesse qui portera sur l'application des directives en la matière et qui est prévu pour le 21 février 2009.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a octroyé une aide de 105.000 euros à l'Association valdôtaine des moniteurs de ski au titre des dépenses prévues pour la signature du contrat collectif d'assurance 2009 destiné à couvrir les membres de ladite association.
Il a également transmis au Conseil régional la proposition de projet de loi régionale portant nouvelles dispositions en matière d'organisation des services d'information, d'accueil et d'assistance touristique, ainsi qu'institution de l'office régional du tourisme - ufficio regionale del turismo.

NOUVELLES EN BREF

TARIFS PRÉFÉRENTIELS SUR LES TRANSPORTS PUBLICS EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES
L'assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports, Aurelio Marguerettaz, informe que, au cours de sa dernière séance, le Gouvernement régional a approuvé la délibération en matière de tarifs préférentiels sur les moyens de transport public en faveur des étudiants valdôtains qui fréquentent les sièges d'études universitaires situées hors de la Vallée d'Aoste.
A ce propos, la nouveauté principale concerne l'élimination du terme péremptoire au 30 novembre de chaque année pour la présentation de la déclaration périodique (Modèle B), qui certifie entre autres l'inscription à l'année académique en cours.
Les étudiants qui ne l'ont pas encore fait pourront donc remettre, dès à présent, ce document, nécessaire pour l'obtention des aides prévues par la loi régionale n° 29/1997.
Pour présenter cette déclaration, les étudiants pourront aller aux guichets du Service Transports, n° 34 au lieu-dit Grand-Chemin, à Saint-Christophe, de 8h30 à 12h30, du lundi au vendredi, ou bien l'envoyer par fax au numéro 0165 27 29 54.
Dans ce cas, ou quand la déclaration est présentée par d'autres personnes, il faut remettre une photocopie d'une pièce d'identité de l'étudiant concerné, en cours de validité.
On rappelle, enfin, que les étudiants inscrits à des sièges universitaires autres que ceux de Turin, Milan, Annecy et Chambéry devront quand même faire parvenir la susdite déclaration, pour obtenir le remboursement des frais de déplacement pour la période successive à la date de présentation de la déclaration.

Pour toute information ultérieure, consulter la section Transports du site Internet régional www.regione.vda.it. Les bureaux du Service Transports sont joignables par téléphone aux numéros suivants : 0165 27 29 25, 0165 27 29 20, 0165 27 29 21.

DEMANDES DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DES APICULTEURS
L'assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles, Giuseppe Isabellon, informe les apiculteurs que sont ouverts les termes de présentation des demandes pour accéder aux contributions pour des actions finalisées à améliorer les conditions de production et de commercialisation des produits de l'apiculture, prévues par le Règlement (CE) n° 1234/2007, pour la période 2009-2010.
Les demandes devront être présentées, avant le vendredi 13 mars prochain, au Bureau apiculture de l'Assessorat, n° 66 du lieu-dit Grande-Charrière, à Saint-Christophe.
L'acceptation des instances et des contributions sera communiquée aux bénéficiaires par les bureaux de l'Assessorat suite à la décision de la commission portant sur l'approbation du programme italien.
Les dépenses devront être effectuées à la suite de cette communication et avant l'échéance du 31 août 2010.
Les subventions seront affectées par l'Agence des Affectations en Agriculture (AGEA), à partir du 15 octobre 2010.
L'avis relatif aux actions poursuivies et aux critères d'accès aux contributions peut être consulté sur le site Internet de la Région à l'adresse www.regione.vda.it/agricoltura, dans les pages concernant l'apiculture.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au Bureau de l'apiculture aux numéros de téléphone suivants :
0165 27 52 97 - 0165 27 52 98
348 55 03 762.

NOMINATIONS DE COMPÉTENCE RÉGIONALE
En application de la loi n° 11 de 1997 et modifications successives – concernant les nominations et les désignations de compétence de l'Administration régionale dans des sociétés, organismes, fondations, associations et instituts publics et privés – la Présidence de la Région informe que dans le Bulletin Officiel n° 5 de mardi 3 février dernier, a été publiée l'insertion de nominations de compétence régionale dans l'avis public relatif aux nominations ayant une échéance au cours du premier semestre 2009.
– Banque de Crédit Coopératif Valdôtaine : 1 représentant du Conseil d'administration, échéance de la charge 30.04.2009 ;
– Banque de Crédit Coopératif Valdôtaine : 1 syndic effectif du Collège syndical, échéance de la charge 30.04.2009 ;
– Banque de Crédit Coopératif Valdôtaine : un membre du Collège des Prud'hommes, échéance de la charge 30.04.2009.

La documentation et les formulaires sont à la disposition des personnes intéressées auprès du Bureau des nominations du Secrétariat du Gouvernement régional, au 4ème étage du Palais régional, à Aoste (téléphone: 0165 27 38 34) et également en ligne sur le site www.regione.vda.it, dans la section Administration régionale>Nominations en échéance

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE DE CONTRIBUTIONS POUR LES FAMILLES AYANT TROIS ENFANTS MINEURS OU PLUS
Jusqu'au 31 janvier 2010, il sera possible de présenter la demande relative aux contributions pour l'année 2009 prévues par l'art. 65 de la loi n° 448 de 1998 pour les familles ayant trois enfants mineurs ou plus.
On rappelle, en particulier, qu'en cas de majorité des trois enfants déclarés mineurs au cours de l'année 2009, il sera nécessaire de présenter la demande avant leur majorité. L'instance, corrélée par le modèle DSU et l'attestation ISEE en cours de validité de la déclaration des revenus 2008, doit être présentée à l'Assessorat des Politiques sociales, situé au n° 29 avenue du Père Laurent, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30.

Pour tout autre information, s'adresser à l'Assessorat des Politiques sociales aux numéros suivants 0165 27 78 11 - 0165 27 78 23.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards
11100 Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Premier centenaire de la mort de l'Abbé Pierre Chanoux

Le centenaire de la mort du célèbre botaniste Abbé Pierre Chanoux (1828-1909) a été célébré, le lundi 9 février dernier, à Champorcher. Sa figure est en particulier liée à la réalisation du jardin botanique Chanousia, au col du Petit-Saint-Bernard, inauguré le 29 juillet 1897. Au cours de la célébration commémorative, organisée par le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, en collaboration avec le Comité pour les célébrations, la Présidence de la Région et la Commune de Champorcher, une plaque commémorative dédiée au prêtre a été dévoilée. Lors de la cérémonie étaient présents l'évêque d'Aoste, Monseigneur Giuseppe Anfossi, le syndic de Champorcher, Celestino Savin, les présidents du Conseil régional, Alberto Cerise et de la Région, Augusto Rollandin, les assesseurs régionaux Claudio Lavoyer et Laurent Viérin et le Commissaire de l'Ordre Mauriziano, Giovanni Zanetti.
Dans le cadre des célébrations, la Bibliothèque régionale d'Aoste accueillera, jusqu'au 28 février prochain, une exposition bibliographique et documentaire consacrée à « L'Abbé Pierre Chanoux (1828-1909) – Science et Foi », préparée par l'Assessorat de l'Education et de la Culture. Cette initiative a pour but de présenter l'œuvre de l'un des plus remarquables « abbés savants » qui ont fait la réputation du clergé valdôtain et s'insère dans les célébrations qui s'achèveront au mois de juin au Col du Petit-Saint-Bernard. C'est à cette occasion que seront remises des bourses d'études en hommage à l'Abbé Chanoux à deux élèves d'écoles secondaires du deuxième degré et à un étudiant universitaire. Né à Champorcher, le 3 avril 1828, Pierre Chanoux a lié son nom à l'hospice du Petit-Saint-Bernard, où il exerça son ministère d'abord comme aumônier, puis comme recteur pendant un demi-siècle. Esprit cultivé et aux intérêts multiples, il réunit dans son hospice une très riche bibliothèque. Il s'occupa d'archéologie, de géologie, de météorologie et d'alpinisme, mais il est connu surtout pour ses travaux de botaniste, membre insigne de la *« Société de la Flore valdôtaine »* et fondateur du jardin botanique du Petit-Saint-Bernard, qui lui doit son nom de Chanousia et qui devint un véritable centre international de recherches. La science et la foi n'étaient pas incompatibles selon l'abbé Chanoux, la variété de la nature et de l'environnement n'étant que le reflet sur terre de l'amour du Créateur pour ses créatures.
« Chanoux – souligne l'assesseur Laurent Viérin – *ne fut pas seulement un intellectuel aux intérêts encyclopédiques et un fin connaisseur de plantes alpines : il s'efforça de diffuser auprès des alpinistes et des touristes le respect de la nature et l'admiration pour la beauté et la richesse des espèces. Son activité de savant se doublait en somme de celle d'"animateur culturel" avant la lettre, ce qui rend son exemple particulièrement actuel ».*

A la recherche de la vérité sur Corrado Gex

La mort de Corrado Gex est l'un des mystères les plus passionnants du siècle dernier. Gex, né à Arvier, le 12 avril 1932, est mort dans un accident d'avion, le 25 avril 1966. Élu Député, pendant la IVème Législature de la République Italienne pour la Vallée d'Aoste, en 1963, il fut le partisan de la libéralisation pour l'utilisation des espaces d'atterrissage grâce à la Loi n° 518 du 2 avril 1968 (approuvée donc deux ans après sa mort). Il fut le premier pilote italien à obtenir l'autorisation expérimentale d'atterrissage sur les glaciers.

L'accident au cours duquel ont perdu également la vie Giuseppe Chiavenuto, le directeur de « l'Aéroport », Eddy Tillot, Maruska Zagari, Wilma Adorno, son père Giuseppe, Plinio Maglione, major du Génie naval, et Maria Coudre, bouleversa la population valdôtaine. Mais le cas de Gex ne fut pas seulement une tragédie locale : l'importance du personnage, les circonstances de sa mort, le contexte politique et les incohérences évidentes de l'enquête ont suscité un intérêt national et ont fait que, après 41 ans, le Parquet de Mondovì a rouvert le cas. Dans ce cadre, s'insère *« Corrado Gex, mistero sulla morte del giovane deputato. Omicidio o fatalità ? »* : un livre écrit par la journaliste Mary Pace et présenté, le mardi 10 février dernier, dans la salle des conférences de la bibliothèque régionale par l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin, le président de la Région Auguste Rollandin et l'historien Joseph-César Perrin. Les personnes également présentes étaient, par vidéoconférence de Rome, l'auteur du livre, et dans la salle, le modérateur de la soirée, à savoir le directeur régional de « La Stampa », Enrico Martinet.
« Les événements décrits – lit-on dans la présentation du livre – *sont un hommage à Corrado Gex. La valeur de l'homme politique était supérieure à la moyenne et surtout à la médiocrité qui règne souvent dans le « système Italien », en se détachant nettement. Personne ne pourra jamais rendre à la communauté son fier représentant, et si le livre contribue à dévoiler une vérité cachée depuis tant d'années, cela signifiera rendre finalement justice à sa mémoire ».*
« Ce n'est pas la première fois que les services secrets, avec leurs structures d'espionnage et de contre-espionnage, déterminent un épisode dramatique, dont l'importance et la profonde implication politique n'est pas immédiatement comprise par la population – a expliqué dans la préface du livre le psychiatre, criminologue et professeur de l'Université la Sapienza de Rome, Antonio Vento –. *Corrado Gex était un jeune autonomiste qui tenait à la dignité de son rôle ».*
Le livre raconte une histoire de services secrets, de chantages à fond sexuel, de guerre froide, d'intrigues internationales et d'un gaz nervin qui, peut-être, a pu définitivement faire taire l'une des voix les plus brillantes de l'histoire de la politique valdôtaine. Le mystère a finalement une solution? Pas du tout : rien n'est certain ni clairement prouvé : les doutes persistent et les hypothèses se multiplient à plusieurs reprises. Au contraire, à plus de quarante ans de sa mort, il est sans aucun doute possible que la vérité ne soit jamais dévoilée.

Mercredi 25 février prochain, au Théâtre Giacosa

« Mon père avait raison » de Sacha Guitry

« Mon père avait raison » est l'un des chefs-d'œuvre de Sacha Guitry. La pièce est un classique de « l'esprit Guitry » : écriture subtile, pétillante, aigre-douce, répliques corrosives. C'est une comédie parfaite. Elle appelle l'élégance, l'allégresse, un certain détachement et pourtant beaucoup d'émotion. En prenant pour thème la famille, Sacha Guitry traite en fait des problèmes humains essentiels : l'amour, la transmission, l'éducation et la société. Il le fait avec un brio et une humanité magnifiques. Adolphe, le grand-père, va transmettre à Charles, le fils qui lui-même transmettra à Maurice, le petit-fils, les secrets de son bonheur face à la vie… Comment le fils et le petit-fils vivront-ils ses conseils ? La mise en scène classique de Bernard Murat, un décor Louis Philippe dans

un hôtel particulier à Neuilly, font de ce spectacle un véritable divertissement léger mais aussi une pièce « philosophique » très profonde.
Créée pour et par Lucien et Sacha Guitry, cette pièce drôle et émouvante est aujourd'hui jouée par « les Brasseur », une autre lignée d'acteurs de père en fils, Claude, fils de Pierre Brasseur et père d'Alexandre. Claude Brasseur débute sa carrière au théâtre en 1954 en jouant dans *Juda* de Marcel Pagnol. Tout en poursuivant sa carrière théâtrale, il travaille avec toute une génération de cinéastes talentueux : Jean-Luc Godard, Costa-Gavras ou encore François Truffaut. Il connaît la consécration au cinéma avec *Un éléphant, ça trompe énormément* (1976) – qui lui vaut le César du Meilleur second rôle – et *Nous irons tous au paradis* (1977). Cette popularité grandissante se confirme avec le succès de *La Guerre des polices*, polar grâce auquel il remporte un César, et des deux volets de *La Boum* (Il tempo delle mele). Sa carrière dans les années 80 est à son paroxysme avec des grands rôles comme dans *La crime* (1983), *Taxi boy* (1986) ou *Sale comme un ange* (1989). Acteur polyvalent, avec une préférence pour les rôles d'antihéros populaire, Claude Brasseur est une icône du cinéma français.

TOUSCO S.r.l.
● Produzione
● Commercializzazione
● Qualitą
● Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE
● edilizia
● acquedotti
● irrigazione
● fognature
● impianti industriali

I tubi sono a norma Europea e marchio I.I.P.
CISQ IIP IQNet SINCERT SQP
Stabilimento e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
Tel. 0125 80 65 01 R.A.
Fax 0125 80 51 18
Punto vendita
Via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
Tel. 0125 75 12 46

Samedi dernier, 14 février, à Rhêmes, le trophée de ski organisé par les sections de Rhêmes

Le Géant de l'UV est remporté

Rhêmes-Notre-Dame comme Val d'Isère ? Samedi dernier, 14 février, on aurait en effet pu confondre les deux stations de ski. Et si à Val d'Isère, on courait le slalom femmes lors de la compétition du championnat du monde, à Rhêmes, les Unionistes se disputaient le titre de « meilleur skieur » du Mouvement dans une épreuve de slalom géant.

Le niveau de la course réservée aux Unionistes n'était certainement pas celui d'une compétition de coupe du monde, mais la fête commencée quelques minutes après la fin de la course a été digne d'un Championnat.

Plus de quatre-vingts coureurs – Unionistes et sympathisants du Mouvement – se sont, en effet, mesurés sur la piste de Rhêmes-Notre-Dame préparée à la perfection par les employés de la société des remontées mécaniques du pays.

Le froid – à huit heures et demie du matin, le thermomètre indiquait moins seize degrés – et la neige farineuse n'a pas permis aux « athlètes » d'accomplir une superbe prestation entre les différentes portes placées sur la piste tracée par Giorgio Pellissier. Le plus rapide à passer à travers les « gates » a été l'un des garçons les plus jeunes de la course (né en 1990 et inscrit quand même dans la catégorie des Seniors), Luca Thédy, qui a terminé son épreuve en 43"16, avec un peu moins de deux secondes d'avance sur Giacomo Thomain (1997), qui a terminé sa descente en 45"27, un centième de moins que Matteo Cortinovis (1972), qui en 45"28 a remporté la course dans la catégorie des Amateurs.

Chez les Vétérans, c'est Donato Buillet d'Introd qui remporte le trophée (44"96), alors que parmi les Pionniers (1954 et années précédentes) le plus fort était son copain de section, Giorgio Dayné.

Dans les trois catégories réservées aux filles, c'est la jeune Vanessa Jordan (classe 1996) qui s'impose en 45"94. Parmi les Seniors, Claudine Clusaz d'Arvier gagne en 54"35, alors que Mary Danna de Verrès s'est imposée parmi les Dames (nées avant 1974) en 1'00"50.

La course terminée, aux environs des 11h45, le groupe des athlètes s'est dirigé vers le restaurant « Granta Parey », en face de la piste, où vers treize heures a été servi le déjeuner. L'après-midi s'est poursuivi rapidement avec des chansons et la remise des prix : la section d'Introd organisatrice de la compétition avec la section de Rhêmes-Notre-Dame, a bien mérité le prix de section la plus nombreuse au départ (seize concurrents). La même section a aussi inscrit à la course les athlètes les plus et les moins jeunes : s'agissant de Nadine Brunet (2000) et René Saudin (1939). Parmi les déscendeurs les plus sympathiques, bien sûr les hommes et les femmes de Perloz, arrivés à Rhêmes vêtus d'un T-shirt fabriqué exclusivement pour cet événement. Les coureurs et les supporters de la basse vallée (Perloz bien sûr, mais aussi Donnas, Verrès et Arnad) sont bien arrivés dans la vallée de Rhêmes avec un bus loué exprès pour l'occasion.

François Domaine

Juniors hommes : de gauche à droite Giacomo Thomain, Andrea Thomain, Jean-Marc Perrier, Thierry Perrier, Alexis Roulet, Frédéric Dalle, Jean-Jacques Dalle et Emile Gadin

Moniteurs de ski : de gauche à droite Jean-Paul Voyat, Monica Meynet, le sénateur Antonio Fosson et Nicola Jordan

A gauche les Juniors femmes, Nadine Brunet et Vanessa Jordan.
A droite les Seniors femmes, Manuela Bardini et Claudine Clusaz

Donato Buillet de la section d'Introd reçoit le prix des mains du président de l'Union Valdôtaine Ego Perron

Seniors hommes : debout, de gauche à droite, Erik Cuignon, Laurent Guyon Pellissier, Federico Venturini, Laurent Brunodet, Davide Lombardi, Rémy Herren, Donato Lucianaz, Claudio Lucianaz, Pierre Bordet, Andrea Lo Valvo, Enrico Signanini, Henri Calza, Nicolas Praz, Patrick Rollandin.
Devant, de gauche à droite, Davis Ottobon, Olivier Lunghini, Nicola Voyat, Luca Thedy, Pietro Perrier, Julien Enria, Devis Jacquemod

s-Notre-Dame et Introd: plus de quatre-vingts coureurs étaient présents

par le jeune Luca Thédy

Pionniers hommes : de gauche à droite le vice-président de l'Union Valdôtaine Ugo Voyat, René Saudin, Giorgio Dayné, Carlo Besenval, Candido Joly, Ettore Marcoz, Emile Duclos, Teobaldo Clerin, Claudio Zamparutti et Gilberto Roulet

Vétérans hommes : derrière, de gauche à droite, Mario Ruatto, Diego Arlian, Leo Martinet, Patrizio Gadin, Luciano Regazzoni, Andrea Vuillermoz Curiat, Vittorio Anglesio, Marco Luboz, Gérard Sarriod d'Introd, Elio Bosonin et Germano Turille. Devant, de gauche à droite, Lauro Lillaz, Enzo Turille, Danilo Gonthier, Egidio Courthoud, Donato Buillet, le président de l'Union Valdôtaine Ego Perron, Riccardo Desaymonet et Jean-Claude Perrin.

A gauche la section de Perloz avec le T-shirt du Trophée. A droite le président Ego Perron

Amateurs hommes: Raffaele Clerin, Leo Vallomy, Matteo Cortinovis, Ego Perron, Patrick Thérisod, Fabio Marra et Lucio Bosonin

CLASSEMENT

Juniors femmes après 1994
1) Jordan Vanessa, sympathisant (45''94)
2) Brunet Nadine, sympathisant (48''84)

Seniors femmes: 1974-1993
1) Clusaz Claudine, Arvier
2) Enria Sylvie, sympathisant (54''69)
3) Bardini Manuela, Donnas (59''62)

Dames: 1973 et années précédentes
1) Danna Mary, Verrès (1'00''50)
2) Luboz Christiane, Arvier (1'03''54)
3) Frola Antonella, sympathisant (1'04''40)
4) Bovard Gilda, sympathisant (1'10''03)

Juniors hommes: après 1994
1) Thomain Giacomo, sympathisant (45''27)
2) Roulet Alexis, sympathisant (45''55)
3) Dalle Jean-Jacques, sympathisant (46''07)
4) Thomain Andrea, sympathisant (49''07)
5) Perrier Jean-Marc, sympathisant (49''70)
6) Perrier Thierry, sympathisant (51''67)
7) Gadin Emile, sympathisant (54''60)
8) Dalle Frédéric, sympathisant (1'02''29)

Seniors hommes: 1974-1993
1) Thédy Luca, sympathisant (43''16)
2) Guyon Pellissier Laurent, Sarre (45''38)
3) Perrier Pietro, sympathisant (45''54)
4) Herren Rémy, Aymavilles (45''59)
5) Jacquemod Devis, La Thuile (45''64)
6) Lucianaz Donato, sympathisant (45''95)
7) Bordet Pierre, Donnas (46''15)
8) Praz Nicolas, sympathisant (47''44)
9) Ottobon Davis, sympathisant (47''54)
10) Enria Julien, sympathisant (47''95)
11) Lo Valvo Andrea, sympathisant (48''67)
12) Lunghini Olivier, sympathisant (49'88)
13) Brunodet Laurent, Valtournenche (49''96)
14) Rollandin Patrick, Saint-Christophe (50''86)
15) Lucianaz Claudio, sympathisant (52''05)
16) Lombardi Davide, Quart, (52''06)
17) Cuignon Erik, Fénis (52''21)
18) Venturini Federico, Perloz (52''45)
19) Calza Henri, Châtillon (54''10)
20) Signanini Enrico, Châtillon (57''78)
21) Voyat Nicola, Fénis (59''15)
22) Perono Gualtiero, Perloz (1'04''65)

Amateurs hommes: 1967-1973
1) Cortinovis Matteo, Arnad (45''28)
2) Thérisod Patrick, sympathisant (47''64)
3) Perrier Onorato, sympathisant (50''20)
4) Marra Fabio, Donnas (52''25)
5) Vallomy Leo, sympathisant (54''02)
6) Perron Ego, Fénis (56''24)
7) Bosonin Lucio, Donnas (59''40)
8) Mello-Sartor Riccardo, Verrès (1'01''50)
9) Clerin Raffaele, Perloz, (1'02''30)

Vétérans hommes: 1955-1966
1) Buillet Donato, Introd (44''96)
2) Gontier Danilo, Aymavilles (45''93)
3) Luboz Marco, sympathisant (46''05)
4) Sarriod d'Introd Gérard, Introd (48''53)
5) Perrin Jean-Claude, Introd (50''15)
6) Anglesio Vittorio, Introd (51''20)
7) Turille Enzo, sympathisant (51''23)
8) Regazzoni Luciano, Fénis (51''58)
9) Désaymonet Riccardo, Introd (51''86)
10) Courthoud Egidio, Quart (52''32)
11) Vuillermoz Curiat Andrea, Aoste-Ville (53''15)
12) Lillaz Lauro, Verrayes (53''96)
13) Gadin Patrizio, Courmayeur (54''32)
14) Turille Germano, sympathisant (55''35)
15) Arlian Diego, Quart (57''53)
16) Ruatto Mario, Perloz (1'02''71)
17) Bosonin Elio, Donnas (1'32''78)
18) Martinet Leo, Pontboset, (2'10''03)

Pionniers hommes 1954 et années précédentes
1) Dayné Giorgio, Introd (47''58)
2) Roulet Gilbert, La Thuile (56''41)
3) Joly Candido, Arnad (56''72)
4) Besenval Carlo, Sarre (59''01)
5) Clerin Teobaldo, sympathisant (59''01)
6) Duclos Emile, Ollomont (59''06)
7) Saudin René, Introd (59''83)
8) Marcoz Ettore, Brissogne (1'01''52)
9) Zamparutti Claudio, Donnas (1'10''49)

Moniteurs
1) Voyat Jean-Paul, Gressan (43''53)
2) Jordan Nicola, La Thuile (45''26)
3) Meynet Monica, Valtournenche (45''78)
4) Fosson Antonio, St-Martin-de-Corléans(56''59)

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Le vieillissement de la population, entre équilibre économique et enjeux de société

Le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, a participé, le jeudi 12 février dernier, à la Conférence des Présidents de l'Assemblée parlementaire de la francophonie Région Europe, qui s'est réunie à Budapest, au siège de l'Assemblée nationale hongroise.
A l'ordre du jour de cette rencontre figurait l'organisation de la XXII[e] Assemblée régionale qui se tiendra à Saint-Hélier (Jersey) du 21 au 25 avril 2009 et dont le thème à décliner sera *Le vieillissement de la population, entre équilibre économique et enjeux de société*. Il a été décidé que les travaux s'articuleront autour de trois axes : contexte et conséquences du vieillissement ; les implications socio-économiques du vieillissement ; les implications sociétales du vieillissement.
« *Il s'agit d'un argument très important face à une Europe qui connaît un vieillissement progressif de la population* -a déclaré le Président Cerise- *et la politique doit, d'une part, en analyser les causes et, d'autre part, se charger d'adopter des mesures capables d'éviter les retombées négatives sur la dépense publique, sur l'économie et sur la structure sociale. Et pour ce faire, il faudra prévoir des moyens d'encouragement à la natalité, favoriser l'intégration des immigrés, renforcer une solidarité collective entre les générations dans le but de valoriser le troisième âge.* »
La Région Europe, instance régionale de l'APF, est composée de vingt sections dont huit sections membres et douze sections associées ; par ailleurs, elle accueille également les délégations émanant de huit Parlements observateurs.

L'activité des Commissions

Jeudi 19 février 2009 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Proposition d'acte administratif présentée par le Gouvernement régional le 10 février 2009 *« Approbation du plan de développement du Casino de la Vallée de Saint-Vincent, aux termes de l'article 14 du cahier des charges pour la gestion du Casino de Saint-Vincent, approuvé par délibération du Conseil de la Vallée n°3174/XII du 20 décembre 2007 »*.
Audition du Président de la Région et du Liquidateur de la Gestion Extraordinaire du Casino de la Vallée sur la motion *« Examen de la part de la Commission compétente de la problématique relative à l'achat du Grand Hôtel Billia »*, approuvée par le Conseil régional au cours de la séance du 27 novembre 2008 (objet n°240/XIII).

Mercredi 18 février 2009 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

Examen des problématiques concernant la gestion des déchets en Vallée d'Aoste. Programmation des travaux.
Pétition, présentée le 4 février 2009, pour écarter le projet de construction d'un pôle unique de l'école dans la Commune de Gressan. Programmation des travaux.

Mercredi 18 février 2009 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

Projet de loi n°20 *« Modifications de la loi régionale n°4 du 13 mars 2008 (Réglementation du système régional d'urgence sanitaire) »*. Nomination du rapporteur.
Pétition, présentée le 4 février 2009, pour écarter le projet de construction d'un pôle unique de l'école dans la Commune de Gressan. Programmation des travaux.

Lundi 16 février 2009 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

Proposition d'acte administratif, présentée par le Gouvernement régional *« Acceptation du don d'œuvres d'art en faveur de l'Administration régionale »*.
Projet de loi n° 21, présenté par le Gouvernement régional *« Modifications de la loi régionale n°7 du 16 mars 2006 (Nouvelles dispositions concernant la société financière régionale FINAOSTA S.p.A. Abrogation de la loi régionale n°16 du 28 juin 1982) »*. Nomination du rapporteur.

Mardi 10 février 2009 –IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Liaison ferroviaire Pila-Cogne : **audition** d'Ariello Bandinelli, de Piergiorgio Grasso et de Patrizia Serasso, membres de la Commission d'évaluation constituée par la délibération du Gouvernement régional n°413 du 15 février 2008 ; **audition** d'Alberto Devoti.

Projet Comenius

La Conseillère-secrétaire Emily Rini, membre du Bureau de la Présidence du Conseil de la Vallée, a accueilli, avec son collègue Raimondo Donzel, le samedi 14 février 2009, dans la salle du Conseil, une délégation de vingt-quatre professeurs et dirigeants des institutions scolaires, provenant de l'Espagne, de l'Irlande, de la Suède, de la Slovaquie et de la Roumanie et accompagnés par leurs collègues valdôtains.
L'initiative, qui rentrait dans le cadre du projet Comenius, se proposait d'illustrer l'organisation du système valdôtain ainsi que le fonctionnement de l'Assemblée régionale, afin de créer aussi une opportunité d'échanges de connaissances sur la Vallée d'Aoste et ses institutions.
La Conseillère-secrétaire Emily Rini a pris la parole pour rappeler « *l'importance de la coopération européenne pour la formation des jeunes citoyens européens. Ces projets doivent être encouragés car ils représentent le futur : en valorisant la mobilité des étudiants et des professeurs, c'est la qualité de l'éducation et de l'ouverture que nous soutenons.* »

Caveri à Bruxelles pour le Comité des Régions

Favoriser un réel développement de toutes les Régions

Le Conseiller régional Luciano Caveri s'est rendu à Bruxelles, les jeudi 12 et vendredi 13 février derniers, pour prendre part à l'assemblée plénière du Comité des Régions en qualité de membre de ce même Comité.
Jeudi matin, au cours de la réunion du Groupe des Démocrates libéraux européens (ALDE), le Conseiller Caveri est intervenu dans la discussion du Rapport Briand sur la cohésion territoriale et rappelé avant tout que la politique régionale, avec l'ensemble des fonds structurels, a changé de signification après l'arrivée de la crise économique en Europe et dans le reste du monde. *« La politique de cohésion était vue avec scepticisme par certains pays. Désormais, l'argent provenant de l'Europe devient précieux pour tous afin de contraster les risques de récession* -a expliqué Luciano Caveri-. *Cela est utile pour valoriser les ressources à disposition pour la période en cours (2007-2013), en trouvant des instruments flexibles pour intervenir sur les urgences dérivant de la crise sur laquelle il faut intervenir tout de suite pour planifier la période suivante avec les ressources nécessaires et avec des contenus toujours plus efficaces sur des thèmes tels que l'emploi, l'énergie, les nouvelles technologies. »*
Après avoir confirmé la qualité d'une politique européenne visant à rendre homogène le développement des Régions, Caveri a rappelé que PIB ne peut être le seul indicateur à considérer et qu'il était nécessaire, pour favoriser un réel développement de toutes les Régions, de prendre en considération d'autres facteurs comme, par exemple, la densité de population. Et Luciano Caveri d'ajouter : *« Le nouveau concept de «cohésion territoriale» qui doit valoriser, au-delà des Etats et des Régions, les territoires comme les territoires de montagnes finalement à l'article 174 du Traité de Lisbonne est important. Il faut une directive européenne qui établisse les critères de définition de la montagne pour valoriser, dans toute l'Europe, la politique en faveur de la «vraie» montagne comme la montagne valdôtaine. »*

Le «Carnaval de Sen Marteun et Tsesallet»

La 27ème édition du carnaval historique, le Carnaval de Sen Marten et Tsesallet», s'est déroulée, à Aoste: le défilé a permis la participation des chariots et des groupes masqués, des Comtes de Pleod, des masques de Sen Marteun et Tsesallet, des chariots du Comité de Soque et de ses collaborateurs, du chariot de la Pro Loco de Saint-Nicolas, du chariot des amis d'Aymavilles, «la Meusecca» - Corps Philharmonique de Sarre, du groupe historique de Quart, de la bande des landzettes de Quart, de la bande des landzettes de Valpelline, de la Compagnie Brighella et la Torre Campanaria de Comun Nuovo (Bergame), du groupe brésilien «Los Cariocas do Brazil», de la compagnie carnavalesque de Surevo (La Spezia) et d'autres groupes ne provenant pas de la Vallée. Le samedi 21 février prochain, le groupe des masques du «Comité» effectuera ensuite le «tour» habituel des villages de la colline: Chabloz, Arionda, La Rochère, Bioula, Cossan, Pléod et Duvet.
Le dimanche 22 février, par contre, les masques passeront dans les villages de Chesallet. Les soirées dansantes se tiendront sous le chapiteau situé sur le terrain de sport de Mont Fleuri.

A REBOURS

9 septembre 1925: inauguration du Refuge Quintino Sella

Les produits manufacturés transportés sur les mulets ou sur les épaules sont un point de rencontre entre les Vals d'Ayas et de Gressoney. La partie inférieure subit un éboulement en 1938 jusqu'au Plan de la Verra supérieure en tuant dans l'étable une grande partie des vaches. Il fut après reconstruit et modernisé. L'homme en bas à droite avec le symbole du deuil sur le bras est Emiro Fosson, Président des combattants de la Vallée d'Ayas.

Romano Fosson

LES SECTIONS DE L'UNION VALDÔTAINE D'INTROD ET DE RHÊMES-NOTRE-DAME

organisent pour le

MERCREDI 25 FÉVRIER, à 21h

dans la salle communale d'Introd,
une rencontre avec l'assesseur régional à l'Education et à la Culture,
M. Laurent Viérin intitulée
«*Ecole et culture en Vallée d'Aoste*».

La population est invitée.

DÎNER DE LA SECTION DE DONNAS

Nous sommes heureux de vous informer que

SAMEDI 28 FÉVRIER 2009
AU RESTAURANT «L'ENFANT PRODIGE»

se tiendra, comme d'habitude, le dîner annuel de la Section, accompagné d'un riche menu.

20h - Vin d'honneur; 20h30 - Dîner.
Le prix du dîner est fixé à 25 euros.

Veuillez confirmer votre participation avant le jeudi 26 février en vous adressant à: • Siège périphérique de Pont-Saint-Martin • Silvio Bastrentaz 0125/1969000 - union.basval@fastwebnet.it;
• Fabio Marra: 338/8275675; • Walter Chenuil: 335/6462706;
• Emiliano Vuillermoz: 348/9146844.

Nous vous attendons avec vos familles
ainsi que tous les sympathisants que vous désirez inviter.

La Vallée d'Aoste à la BIT de Milan

L'Assessorat régional du Tourisme participera à la Bourse Internationale du Tourisme de Milan, programmée du 19 au 22 février prochain, avec un stand de 252 mètres carrés.
L'espace sera divisé en deux parties: dans la première, il y aura le chalet valdôtain qui représentera l'activité institutionnelle de l'Assessorat, avec un desk informatif et une zone d'accueil pour les journalistes et les tour-opérateurs. Il sera possible, à l'intérieur de ce même chalet, de déguster des plats préparés pour l'occasion par l'école hôtelière de Châtillon, dirigée par Salvatore Antonio et Victor Vicquéry. Le deuxième emplacement situé en face sera occupé au contraire par les différents acteurs de l'offre touristique régionale: tour-opérateurs, consortiums touristiques et Aiat, chacun avec leur propre desk.
La caractéristique de cette année sera l'insertion sur le stand institutionnel, grâce à la collaboration de l'Assessorat de l'Agriculture, d'espaces reproduisant l'environnement alpin. Un desk sera réservé aussi au Casino de la Vallée, avec une table de démonstration de «texas hold'em». A l'intérieur de la zone institutionnelle, seront présentées également des images et des vidéos sur différents thèmes qui caractérisent notre Région, de la représentation nocturne de certaines zones de la Vallée d'Aoste, à la présence importante de monuments, des Batailles de Reines à la présentation des principales particularités estivales (trekking, rafting, œno-gastronomie, cyclisme). Un grand espace sera consacré aussi aux événements de la saison estivale et à la proposition liée au passage du Tour de France en Vallée d'Aoste.
«*La BIT* – a précisé l'assesseur Aurelio Marguerettaz – *représente un rendez-vous significatif avec le marché national et international pour présenter notre offre: nous voulons faire croître et développer la culture de l'accueil, afin qu'elle devienne le patrimoine de chacun.*
Cela signifie professionnalité et qualité du service, pour valoriser notre véritable patrimoine: la nature généreuse de nos montagnes, les saveurs, les parfums, les témoignages d'une histoire millénaire… Avec la stratégie d'intervention dans ce secteur nous entendons valoriser en particulier les bonnes choses de toujours. Les binômes "tourisme/agriculture" et "tourisme/culture" – conclut l'assesseur Marguerettaz – *sont les atouts de notre offre, qui propose des circuits œno-gastronomiques à la découverte de nos spécialités et de notre patrimoine pour offrir aux touristes une expérience unique et authentique*».

Tourisme

Un bureau unique pour l'information et l'accueil en VdA

L'information et l'accueil touristiques de la Vallée d'Aoste seront confiés à un bureau régional unique du tourisme qui remplacera les onze AIAT qui sont actuellement en fonction. Le programme de renouvellement est contenu dans le projet de loi qui a été approuvé par le Gouvernement régional valdôtain et présenté par l'assesseur Aurelio Marguerettaz, au cours d'une conférence de presse, le vendredi 13 février dernier.
«*L'objectif* – a expliqué Marguerettaz – *est de rationaliser le système actuel des services en réalisant des économies d'échelle et de récupérer l'efficacité à travers la vérification des fonctions administratives aujourd'hui représentées pour les onze structures*».
Le bureau régional veut aussi garantir «*une image unitaire adressée au touriste et une plus grande efficacité à travers la transmission des informations*», ainsi que l'«*amélioration et l'amplification des services pour les touristes*». En ce sens, le Gouvernement régional propose aussi «*la définition, à travers des instruments appropriés d'orientation et de programmation, de stratégies unitaires et partagées de gouvernement du secteur de l'information et de l'accueil touristiques*».
La réforme complète se produira en deux temps: on procèdera d'abord avec l'information et l'accueil, par contre les aspects de promotion, ainsi que la commercialisation et la gestion de l'offre touristique, feront l'objet d'un projet "ad hoc".
Pour la nouvelle structure, qui devra être opérationnelle à partir du premier juillet 2009 (avec une transition du premier juillet au 31 décembre 2009), le projet de loi prévoit une dépense de 3,7 millions d'euros (pour 2009 et pour le triennat 2009-2011): une somme qui correspond à l'actuel paquet financier destiné, jusqu'à présent, aux onze AIAT.
Le bureau régional unique sera dirigé par un directeur général qui devra tenir compte des orientations approuvées, tous les trois ans, par le Conseil régional. Cette figure devra également proposer un plan opérationnel approuvé annuellement par le Gouvernement régional.
«*Grâce à la création du bureau unique* – a assuré l'assesseur Marguerettaz – *le personnel de l'AIAT ne subira pas de variations et les bureaux seront maintenus sur le territoire*».

SUITE DE LA PAGE 1

L'importance des sections

ner ou rassembler les petites Communes de la Vallée d'Aoste. Et cela en fonction ou en raison presque exclusivement d'éliminer ou de réduire les coûts. L'Union Valdôtaine a une vision différente de l'importance, du rôle, de la fonction historique, présente et future, des petites Communes ou des petites réalités présentes sur le territoire. Nous pensons qu'elles représentent une richesse pour notre organisation, pour notre territoire et pour notre communauté, pour notre façon de vivre qui témoigne du réel attachement que nous avons vis-à-vis du territoire où nous vivons. On ne peut pas réduire tout ce capital humain, historique et social, que représentent les petites réalités, à un coût pour la communauté.
Nous avons évidemment et heureusement une vision, à ce sujet, profondément différente.
Mais un rôle encore plus difficile attend le mouvement en tant que tel. Etre présents sur le territoire avec nos sections, leurs présidents et leurs bureaux de direction. Etre présent de par l'activité que nous allons faire, qu'il faut faire, pendant toute l'année.
Les sections doivent avoir un rôle de moteur dans la vie de l'Union Valdôtaine par le biais de propositions. Elles ne doivent pas être un instrument à mettre en marche seulement lors des campagnes électorales mais une entité vivante et active pendant toute l'année. La plupart de nos sections sont très actives, elles se retrouvent régulièrement, elles garantissent une présence sur le territoire, elles organisent différentes activités. Mais nous devons les stimuler à faire davantage, en collaborant entre elles ou avec le Mouvement, si cela est nécessaire. Elles ont sûrement un potentiel à exprimer et il faut en profiter.
L'Union Valdôtaine marquera ainsi encore plus sa présence et son activité sur le territoire. Une manière différente d'administrer et d'envoyer un message aux gens. Etre présent de façon plus politique, à travers la politique faite de façon continue et constante.
Cela demande un engagement assez lourd mais nous avons les ressources humaines, l'envie de travailler et l'organisation pour l'accomplir. Etre plus présents sur le territoire est l'un des engagements que nous avons pris vis-à-vis du peuple unioniste et auquel nous répondrons de façon ponctuelle.

Ego Perron

LE CALEPIN

par Lucien Caveri — www.lucianocaveri.com

Eluana Englaro repose dans le cimetière de son Pays d'origine, dans les montagnes de la Carnia, au Frioul Vénétie Julienne, après un chemin de croix long de dix-sept ans et après qu'elle soit devenue, malgré elle, un symbole pour les uns et pour les autres. La cérémonie des obsèques, sobre, silencieuse, sans applaudissements, a témoigné d'un style alpin plein de bon sens et de dignité, qui est une leçon de civilité.
On ne peut pas s'empêcher de penser à la douleur des parents, qui ont vécu le cauchemar d'un enfant emprisonné dans un coma sans espoir et qui ont ensuite subi un calvaire plein de polémiques pendant le parcours qui a conduit à la mort de leur fille. Tout cela dans un crescendo de curiosité de la part du cirque médiatique qui a traité une histoire humaine très délicate avec un voyeurisme excessif, en oubliant le respect que ces faits auraient mérité. On peut dire la même chose du monde de la politique: je pense aux tons excessifs du débat au Sénat le soir de la mort d'Eluana, alors que l'Assemblée de Palazzo Madama était engagée dans l'approbation d'un projet de loi qui aurait en fait démenti le choix des juges, qui avaient considéré claire la volonté de cette femme de ne pas vivre avec des aides artificielles, au cas où elle se retrouverait dans un coma irréversible, ce qui lui est malheureusement arrivé. Je conseille la lecture des sentences pour éviter, ce qui a été le cas, qu'on parle sans connaître le parcours logique des juges, bien conscients d'intervenir sur un thème qui voit un vide législatif dont la faute revient à la politique, qui ne fait jamais face à ses responsabilités au moment où elle le devrait.
Un argument sérieux, qui touche aux convictions les plus intimes de chacun de nous. Voilà pourquoi, à l'intérieur de l'Union Valdôtaine, on trouve des positions différentes, étant donné que sur ce thème, comme cela arriva pour les référendums sur le divorce, l'avortement et la fécondation assistée, la liberté des consciences s'impose sur la discipline du Mouvement. Cela est juste, pour un parti laïque, comme doivent l'être les institutions démocratiques, dans le respect du droit de liberté religieuse et des règles qui en dérivent et qui peuvent être ou ne pas être appliquées par chacun dans sa vie.
Personnellement, je crois qu'il faut fuir les extrémismes: d'une part ceux qui introduisent dans le débat des thèmes différents du "cas Englaro", comme l'euthanasie (autre argument à propos duquel je crois il faut être très prudents et qui n'a rien à voir avec l'interruption des traitements qui permettent de poursuivre une vie désormais artificielle); de l'autre les intégristes qui semblent vouloir imposer la volonté de l'Etat contre la volonté des citoyens dans une logique de sacralisation de la vie.
Je pense que le testament biologique devrait permettre à chacun d'exprimer clairement sa volonté et son autodétermination à l'avance, en évitant que les parents ou les magistrats se trouvent dans la situation de devoir décider. Le citoyen doit se confronter à sa conscience et doit écrire ses volontés, selon ses croyances et ses convictions, sans que d'autres s'imposent sur ses choix. Je n'oublie pas l'attention nécessaire quand on parle du passage très délicat entre la vie et la mort, que l'évolution des sciences médicales et des technologies rend de plus en plus difficile à percevoir.
C'est une évolution positive, bien entendu, mais il ne faut pas cacher les risques d'acharnement thérapeutique et d'une vie physique très distante de la vie cérébrale qui caractérise les êtres humains.
Ce cas a provoqué une crise institutionnelle: la polémique très violente de Berlusconi au "non" du Président de la République Napolitano à la signature d'un décret ad personam, qui oblige à poursuivre l'alimentation de la Englaro (ce qui s'opposait à la sentence de la magistrature). Berlusconi, après le «stop» de Bossi, avait polémiqué contre le Quirinal (mais le Président de la Chambre Fini ne l'avait pas suivi sur ce terrain) en arrivant à invoquer une réforme bonapartiste de la Constitution qui augmente les pouvoirs du Gouvernement. Le débat a lentement perdu d'intérêt, mais il ne cache pas une politique italienne de plus en plus barbare, et je me demande où cela nous conduira.